

7-CONSEILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 57 rue d'Amsterdam
75008 PARIS
488 299 371 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 OCTOBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq,
Le 3 Octobre,
A 12 heures,

Les associés de la Société **7-CONSEILS**, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, divisé en 100 parts de 1 000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, siège social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présentes :

La Société AVA CONSEILS, propriétaire de 50 parts sociales
Représentée par Monsieur Pierre ALBALADEJO
La Société NG SERVICES, propriétaire de 50 parts sociales
Représentée par Monsieur Nicolas GIRARD

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre ALBALADEJO, co-gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social du 57 rue d'Amsterdam, 75008, PARIS au 40 rue du Louvre - Spaces Les Halles 75001 PARIS, et ce à compter du 1er novembre 2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 40 rue du Louvre - Spaces Les Halles 75001 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés.

Société AVA CONSEILS

Mr ~~Pierre ALBALADEJO~~
Pierre Albaladejo

Pierre Albaladejo
2025-10-03 LiveConsent ID 1AGV5QZ

Pierre ALBALADEJO

Co-gérant

Pierre Albaladejo

Pierre Albaladejo
2025-10-03 LiveConsent ID 1AGV5QZ

NG SERVICES

Mr Nicolas GIRARD
Nicolas GIRARD

Nicolas GIRARD
2025-10-03 LiveConsent ID 1AGV5QZ

Nicolas GIRARD

Co-gérant

Nicolas GIRARD

Nicolas GIRARD
2025-10-03 LiveConsent ID 1AGV5QZ